Numérique : Questionnaire sur l'offre multi-réseaux

Publié le 14 juin 2020

L’Arcep (Autorité de Régulation des Communications électroniques et des Postes) souhaite dresser un état des lieux des besoins des entreprises et des acteurs publics en matière d’offres mobiles dites multi-réseaux.

Pour ce faire, elle lance un appel à manifestation d’intérêt qui s’adresse à la fois :

- aux entreprises ou entités publiques pour des usages humains ou pour des applications de communication entre machines (M2M) ;
- aux opérateurs qui commercialisent ou souhaitent commercialiser des offres mobiles multi-réseaux ainsi qu’à leurs partenaires.

Une offre mobile multi-réseaux (ou encore dite de « multiroaming ») désigne une offre permettant d’accéder à plusieurs réseaux mobiles français avec un même numéro de téléphone et une carte SIM unique, et de basculer, en cas de besoin, de la couverture d’un réseau mobile à la couverture d’un autre. Les avantages d’une telle offre multi-réseaux peuvent être déterminants pour l’activité économique et le dynamisme d’une zone géographique.

>> Accéder au questionnaire